



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 26 février 2019 à 19 h, à la salle
du caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Suzanne Couture, conseillère de quartier
Mme Doris Blackburn, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée, commis aux communications

ABSENT :

Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier

ASSISTANCE :

M. Jean-Pierre Côté, citoyen

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Avant de débiter, M. Bernatchez propose la nomination d'un membre supplémentaire à titre de « substitut ». À cet effet, il propose M. Jean-Pierre Côté qui est présent ce soir. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard d'accepter sa candidature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-02-01

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard de l'accepter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-02-02

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle donne quelques suivis :

- *Stationnement, rue des Érables* : La présidente attend un retour de la part des autorités de l'hôpital ainsi que du comité consultatif de consultation;
- *Parc Sabourin* : Une rencontre entre les conseillères Èveline Laverdière et Lisyane Morin aura lieu dès le printemps avec Messieurs Ian Bélanger et Robert Marchand de la corporation des parcs et espaces verts. Notons qu'une consultation auprès de la population est prévue, particulièrement auprès des résidents ayant les terrains limitrophes avec le parc;
- *Déneigement du passage pour piétons, rue Bérard* : Les passages ne sont pas déneigés, car en ce moment il y a un manque de machinerie et le déneigement des trottoirs est privilégié;
- *Revitalisation du centre-ville* : La présidente donne un aperçu des travaux qui seront réalisés. Cependant, les citoyens s'inquiètent du fait qu'il n'y a pas suffisamment d'information fournie en rapport au projet;

- *Budget 2019* : La présidente expose un tableau des différents travaux dans le quartier. Elle invite les gens à visiter le site Web de la ville et à consulter le nouveau plan triennal d'immobilisations au <http://ville.valdor.qc.ca/la-ville/finances-et-taxes/budget-annuel>.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-02-03

4- Varia

- *Château d'eau* : Un budget de 475 000\$ est prévu pour la réfection de la tour. Cependant, cette réfection fait encore l'objet de réflexion au sein du Conseil local des arts et du patrimoine. La présidente demande le point de vue des gens présents. Majoritairement, les gens sont mitigés sur sa réfection : il fait partie de l'image de la ville, mais le montant proposé est important. Il est proposé de présenter l'étalement du montant investi sur 10 ans (durée de vie de la peinture) Il y a un questionnement à savoir s'il peut être cité dans le répertoire du patrimoine du Québec, alors que le château d'eau de Sullivan l'est déjà;
- *Offres d'emploi* : La présidente souligne l'ouverture des postes pour les emplois étudiants à la Ville de Val-d'Or;
- *Parc, rue Germain et Delorimier* : Il s'agit d'une ancienne gravière et d'un ancien dépôt à neige. Des discussions ont lieu à savoir si la parcelle constructible du terrain peut être vendue à un promoteur afin d'y ériger un immeuble à logements ; le montant de la vente pourrait ainsi bonifier le montant prévu en 2020 au Plan triennal d'immobilisation de 300 000 \$ et déjà réservés pour l'aménagement du parc. Une consultation des citoyens serait également souhaitée en collaboration avec la Corporation des parcs et espaces récréatifs;
- *Développement résidentiel* : Une soixantaine de terrains sont projetés derrière la rue Louise-Lemay et de la rue Roy;
- *Club de golf* : Mme Madeleine Robillard désire apporter la nuance suivante : sa proposition s'agissait plutôt d'installer une pancarte qui identifie le club de golf et non une pancarte du nom de la rue;
- *Découpage électoral* : La présidente souligne la pertinence de réviser la carte des quartiers puisque des incohérences historiques, des découpages en milieu de rue ou des sentiments d'appartenance à un milieu mènent à des confusions auprès des résidents.

5- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Parc à chiens* : M. Gilles Bernatchez demande si la publicisation du parc à chien peut être intensifiée auprès de la population;
- *Vitesse dans les rues* : Il y a une problématique, plus précisément sur le boulevard des Pins, entre la 6e et la 7e Rue. Il s'agit d'un endroit qui est plus achalandé depuis que le boulevard des Pins est relié à la rue Self : cette intersection devrait être évaluée par le comité consultatif de circulation. M. Jean-Pierre Côté note la présence de nombreuses mobylettes en saison estivale et demande la possibilité d'installer un cinémomètre. La présidente en fera le suivi avec le policier-parrain du quartier. Mme Robillard souligne la vitesse sur la 7e rue, particulièrement entre la zone de 70 km/h et celle de 50 km/h;
- *Accumulation de la neige sur les intersections* : Avec la grande accumulation de neige, les terre-pleins sont devenus dangereux. La présidente souligne qu'il est possible d'appeler directement aux Travaux publics pour effectuer un signalement. Une solution uniformisée est demandée par les citoyens afin d'améliorer la visibilité.

6- Activités à venir

- Gala Rayon C : Reconnaissance pour les bénévoles et les artisans en culture le 27 février : un hommage à madame Yvette Lévy, ancienne conseillère municipale du quartier Belvédère, est prévu lors de cette soirée;
- Jeux en famille : Activité organisée durant la semaine de relâche, à la bibliothèque le 10 mars;
- Marche Gabriel Commanda : Marche pour la lutte à la discrimination raciale le 21 mars : une participation est encouragée.

7- Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu au mois de mai. La date exacte sera communiquée sous peu.

La présidente souligne aux conseillers du quartier qu'il est possible pour eux de partager à l'avance les points qu'ils désirent discuter lors de la rencontre suivante afin de mieux les documenter et d'inviter une résidente ou un résident à assister au conseil de quartier.

8- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Doris Blackburn, appuyé de Mme Madeleine Robillard de lever la séance. Il est 20 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-02-04

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée